



Multilinguales est une revue annuelle de la Faculté des Lettres et des Langues (FLL), de l'université Abderrahmane Mira – Bejaia. Sa langue de rédaction est le français, mais elle est ouverte à la réflexion sur toutes les langues. Elle ambitionne de contribuer aux investigations scientifiques

dans des disciplines telles que la linguistique, la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, la psycholinguistique, les différentes théories littéraires, les sciences pédagogiques et didactiques, l'interprétariat, la traductologie et le traitement automatique des langues. Le comité scientifique et de lecture de *Multilinguales* est international. La revue publie des numéros thématiques, des numéros varia et des numéros spéciaux. Elle figure dans le fichier national des revues scientifiques édité par le Ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), et sur sa plateforme *Algerian scientific journal platform* (ASJP), administrée par le CERIST. Chaque article, anonymé, est soumis à deux évaluations à l'aveugle, et à une troisième si les deux premières sont contradictoires. Pour être examinés, les articles doivent parvenir à l'un des courriels de la revue, être accompagnés d'une notice biobibliographique succincte (avec l'affiliation institutionnelle) et respecter le protocole de rédaction de la revue.

Comité scientifique et de lecture

Président : SADI Nabil (U. Bejaia)

Membres : Pr. AGGARWAL Kusum (U. Delhi), Dr. AMMOUDEN M'hend (U. Bejaia), Dr. AOUN-KASRI Kheira (U. Bejaia), Pr. AREND Elisabeth (U. Brème), Dr. BEKTACHE Mourad (U. Bejaia), Dr. BELKHAMSA Karima (U. Bejaia), Pr. BENTAIFOUR Belkacem (ENS-Alger), Pr. BOUAMARA Kamel (U. Bejaia), Pr. CHARNAY Thierry (U. Lille 3), Pr. DELCAMBRE Isabelle (U. Lille 3), Pr. DERRADJI Yacine (U. Constantine), Pr. DIOP Papa Samba (U. Paris-Est), Pr. DUMASY Lise (U. Grenoble Alpes), Pr. HADDADOU Mohand Akli (U. Tizi Ouzou), Pr. HAMLAOUI Naima (U. Annaba), Dr. HAOUCHI-MERZEG Aida (U. Bejaia), Pr. IRANI Farida (U. Delhi), Pr. KEIL Regina (U. Heidelberg), Pr. MANGENOT François (U. Grenoble Alpes), Pr. MAOUI Hocine (U. Annaba), Dr. MEKSEM Zahir (U. Bejaia), Pr. MOUSSA Sarga (CNRS-Lyon), Pr. PIRBHAI-JETHA Neelam (U. Des Mascareignes), Pr. RICHE Bouteldja (U. Tizi Ouzou), Dr. SADI Nabil (U. Bejaia), Pr. SEGARRA Marta (U. Barcelone), Pr. TENKOUL Abderrahmane (U. Kenitra), Pr. THIRARD Marie Agnès (U. Lille 3), Pr. TSOFACK Jean-Benoît (U. Dschang), Pr. ZEKRI Khalid (U. Meknès).

Président d'honneur : Recteur de l'Université Abderrahmane Mira – Bejaia

Directeur de la publication : Doyen de la Faculté des lettres et des langues

Comité d'édition : AIT MOULA Zakia, BELHOCINE Mounya, BELKHAMSA Karima, CHERIFI Hamid, KACI Fadéla, KHAROUNI Nouara, HADDAD Mohand, MAKHLOUFI Nassima, SERIDJ Fouad, SLAHDJI Dalil, ZOURANENE Tahar.

N° ISSN 2335-1535 – N° ISSN en ligne 2335-1853

Soumission en ligne : <<http://www.asjp.cerist.dz>>
<<http://www.asjp.cerist.dz/en/submission/13>>
<<http://www.asjp.cerist.dz/en/submission/13>>

Soumission par email : <multiling.bejaia@gmail.com>

Contact de la revue : <multiling.bejaia@gmail.com>

Sites de la revue : <www.univ-bejaia.dz/multilinguales>
<<http://www.asjp.cerist.dz>>
<http://www.asjp.cerist.dz/en/3_ArtsandHumanities_1>

Dépôt légal N°: 2013-5381

***Les articles publiés dans la revue n'engagent que leurs auteurs qui sont seuls responsables du contenu de leurs textes.**

Avant-propos

Multilinguales N°8 est consacré aux « Littérature/Récits de voyage du XV^e au XXI^e siècles ».

[...] j'y ai passé seulement en poète et en philosophe ; j'en ai rapporté de profondes impressions dans mon cœur, de hauts et terribles enseignements dans mon esprit. Les études que j'y ai faites sur les religions, l'histoire, les mœurs, les traditions, les phases de l'humanité ne sont pas perdues pour moi.
Lamartine, *Voyage en Orient*¹.

Au XV^e siècle, les progrès de la navigation et la quête des épices et d'or entre autres incitaient à chercher de nouvelles voies maritimes, et après un long voyage, à leur retour, les navigateurs et explorateurs firent le récit de leurs découvertes. Un des plus anciens genres littéraires, les récits de voyages, qui peuvent prendre diverses formes (journal, mémoires, roman), existent dans toute civilisation et soulèvent plusieurs questions. Pour quelles raisons entreprend-on des voyages ? Que découvre-t-on sur soi ? L'objectif des contributions de ce numéro est de (re)découvrir cette littérature, peu étudiée, qui permet non seulement un voyage à l'intérieur de soi mais qui va aussi à la découverte de l'*Autre*.

¹ *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833) ou notes d'un voyageur par Alphonse De Lamartine* (Texte établi, présenté et annoté par Hussein I. EL-Mudarris et Olivier Salmon), 2009, p. 45.

Selon Mireille Djaider et Nadjat Khadda « *le voyage se réoriente donc en itinéraire intérieur qui n'est pas repli sur soi mais expérience de la différence* »². A travers le regard du voyageur ou de la voyageuse, qu'il/qu'elle soit poète, romancier, historien, géographe, navigateur, médecin, ... un monde étranger et inconnu est dépeint.

Pr. PIRBHAI-JETHA Neelam (Université Des Mascareignes - Maurice)
Membre du comité scientifique de *Multilinguales*

²Mireille Djaider et Nadjat Khadda, « Dans les jardins le l'Orient : rencontres symboliques », dans Christiane Achour et Dalila Morsly, *Voyager en langues et en littératures*, O.P.U., Alger, 1990. p. 217.

MULTILINGUALES

TABLE DES MATIÈRES

N° 8 - Année 2017

Littérature/Récits de voyage du XVe au XXIe siècles

Avant-propos.....	01
PIRBHAI-JETHA Neelam Université Des Mascareignes - Maurice	
Représentation de l'autre : étude des rapports entre	07
les négriers et le peuple autochtone en Afrique au XVIII ^E siècle dans le <i>Journal de bord d'un négrier au XVIII^E</i> de William Snelgrav PEMANGOYI LEYIKA Aubain Université de Lorraine Laboratoire <i>Littératures Imaginaires et Sociétés</i> Université de la Saar	
<i>De Tunis à Kairouan</i> de Guy de Maupassant : voyage.....	22
au bout des origines BARHOUMI Dorra Université de Kairouan	
Léon l'africain à la « rencontre » de la renaissance.....	39
BENSLIM Abdelkrim Centre universitaire Belhadj Bouchaïb Aïn Témouchent	

- Des femmes qui voyagent.....58
BRAHIMI Denise
Université Paris VII-Denis Diderot
- La recherche de l'inconnu dans les textes d'Isabelle73
Eberhardt: la valorisation du mouvement
DELLAVEDOVA Alba
Université Paris IV Sorbonne
Università degli Studi di Milano
- Le fantastique dans le récit de voyage : cas de la86
nouvelle 3^e de Chawki Amari
DERDOUR Warda
Université Hassiba Benbouali-Chlef
- Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*.....100
ou le voyage de l'architecte
PERRY Edith
Chercheure indépendante
- Quand parcourir l'espace c'est remonter.....117
le temps : le voyage dans le village
de l'Allemand de Boualem Sansal
HADJAR Hamza
Université HADJ LAKHDAR-Batna
- Girolamo Merolla au Congo : récits de « colorisme »132
chez un missionnaire capucin de la fin XVII^E siècle
SARZI AMADE José
Université Aix-Marseille

- « Physionomie proprement égyptienne ».....149
 L'image de l'autre dans le *Voyage en
 Egypte* d'Eugène Fromentin
 SOKOŁOWICZ Małgorzata
 Université de Varsovie
- Le récit de voyage : quête et découverte dans.....166
*autoportrait avec grenade et dieu, allah,
 moi et les autres* de Salim Bachi
 MERDJI Naima
 Université de Hassiba Ben Bouali-Chlef
- Tristes tropiques* ou l'adieu au voyage.....180
 SÉCARDIN Olivier
 Université d'Utrecht
- Don Fernand de Toledé* de Mme D'Aulnoy : un récit.....198
 de voyage au romanesque baroque
 THIRARD Marie-Agnès
 Université de Lille 3, Charles De GAULLE
- Le voyage de Chevrillon au Maroc : le monde.....213
 se lit au pluriel
 ZERRAD Abdelhak
 Université Sidi Mohamed Ben Abdallah-Fès

Varia

- Meursault, contre-enquête* de K. Daoud et *l'Etranger*.....226
 d'A. Camus : transposition/déviations au nom de Moussa
 ZOURANENE Tahar
 Laboratoire LAILEMM
 Université A. Mira - Bejaia

L'ambivalence spatiale comme symbolique242
de l'ambivalence identitaire ? Dans *Histoire
de ma vie* de Fadhma Aïth Mansour Amrouche
MEDJDOUB Kamel
Université d'Alger 2

PEMANGOYI LEYIKA Aubain
Université de Lorraine
Laboratoire *Littératures Imaginaires et Sociétés*
Université de la Saar

REPRÉSENTATION DE L'AUTRE : ÉTUDE DES RAPPORTS
ENTRE LES NÉGRISIERS ET LE PEUPLE AUTOCHTONE EN
AFRIQUE AU XVIII^e SIÈCLE DANS LE *JOURNAL DE BORD D'UN
NÉGRISIÈRE AU XVIII^e DE WILLIAM SNEIgrave*

Résumé

Le discours des récits de voyage chez des auteurs européens a produit régulièrement des représentations sur le monde non européen. Souvent, la mention des opinions défavorables à la compréhension objective des autres peuples domine leurs écrits. Dans le cadre de notre étude, qui explore le paradigme de la rencontre, nous nous intéresserons *au Journal de bord d'un négrier au XVIII^e siècle* de William Snelgrave. Parmi les auteurs qui ont contribué à la pratique de la traite négrière, il y a certains qui ont exploré les continents, vogué inlassablement à travers les mers et les océans et qui ont vécu quotidiennement avec les peuples autochtones et les esclaves sur les bateaux. Ainsi William Snelgrave, témoin oculaire de cette pratique commerciale, dans son journal de bord fournit d'abondantes informations sur la difficulté du voyage transatlantique et met en exergue les conditions auxquelles les Nègres étaient soumis durant ce périple. Dans cette analyse, il s'agira de comprendre, d'une part, les différents types de rapports qui existaient entre le négrier et les peuples autochtones et, d'autre part, ceux entre le négrier et les esclaves. Autrement dit, comment Snelgrave définit-il ces rapports interpersonnels pendant la traite? À partir d'une démarche anthropologique, on tentera de comprendre le fonctionnement des mœurs, des coutumes et des rites décrits par Snelgrave pour représenter les Noirs, afin de justifier l'esclavage à partir des pratiques culturelles des peuples autochtones.

Mots-clés : Représentation, rencontre, négrier, échanges, peuple autochtone

**REPRESENTATION OF THE OTHER: A STUDY OF THE
RELATIONSHIP BETWEEN SLAVE TRADERS AND THE
INDIGENOUS PEOPLE IN AFRICA IN THE 18TH CENTURY IN
JOURNAL DE BORD D'UN NÉGRIER AU XVIIIÈ SIÈCLE BY
WILLIAM SNELGRAVE**

Abstract

European authors' travel stories produced regularly representations of the non-European world. Their writings are often dominated by references to unfavorable opinions about other peoples. In our study, which explores the paradigm of the encounter, we will focus on *Journal de bord d'un négrier au XVIIIe siècle* written by William Snelgrave. Among the authors who contributed to slave trade, there are those who explored the continents, sailed indefatigably through the seas and the oceans and lived daily with both indigenous people and slaves in the vessels. Thus, William Snelgrave, eyewitness of this commercial practice, provides in his log book abundant information on the difficulty of the transatlantic voyage and highlights the conditions imposed on Negroes during this journey. This paper analyses, on the one hand, the various relation between the slave trader and the indigenous people, and those existing between the slave trader and the slaves on the other. In other words, how does Snelgrave define these interpersonal relations during slave trade? Starting from an anthropological approach, we will try to understand the functioning of the morals, the customs, and the rites described by Snelgrave to represent the Blacks in order to justify slavery, starting from the cultural practices of the indigenous peoples.

Key words: Representation, encounter, slave trader, exchange, indigenous people

العنوان: تقديم أآخر دراسة العلاقات بين تجار الرقيق و الشعب الأصلي في إفريقيا القرن الثامن عشر من خلال مذكرات نَّحَّاس في القرن الثامن عشر لوليام سنلغراف.

الكلمات المفاتيح : تقديم، لقاء، نَّحَّاس، تبادلات، الشعب الأصلي.

REPRÉSENTATION DE L'AUTRE : ÉTUDE DES RAPPORTS
ENTRE LES NÉGRIERS ET LE PEUPLE AUTOCHTONE EN
AFRIQUE AU XVIII^e SIÈCLE DANS LE *JOURNAL DE BORD D'UN
NÉGRIER AU XVIII^e* DE WILLIAM SNELGRAV

Les grands voyages maritimes et les découvertes qui en découlent ont bouleversé les paradigmes scientifiques et la compréhension du monde en Occident. Ainsi au XVI^e et au XVII^e siècle, les contacts avec les peuples non européens se sont établis et se sont développés en ayant comme toile de fond l'accroissement des échanges commerciaux. À partir du XVIII^e siècle, s'est posée avec acuité la question des conséquences d'une rencontre insoupçonnée depuis le début de cette entreprise. Les réflexions qui émergent de ces rencontres révèlent souvent l'existence des êtres étranges de ces contrées lointaines. Mais la redécouverte des Africains et la rencontre des Américains à travers les récits des voyageurs au Siècle des Lumières suscitent de plus en plus un intérêt exotique, car « *Les articulations se fondent sur l'aspect de la description. Dès lors, la figure de l'Autre au XVIII^e siècle correspond difficilement à un être réel* » (Guitton, 2012 : 13). Dans le foisonnement de la production littéraire en matière de récits de voyage, les relations entre les négriers et les peuples autochtones africains restent très peu étudiées. Ainsi les témoignages des négriers constituent une source adéquate pour explorer et comprendre les rapports que ces commerçants entretenaient avec les peuples africains.

Dans le cadre de l'Afrique, ces rencontres se sont illustrées pendant quatre cents ans par la pratique de la traite négrière. C'est en tenant compte aussi de cette réalité que nous envisageons d'étudier la question de la représentation de l'Autre et les rapports des négriers avec les peuples autochtones en Afrique au XVIII^e siècle dans le *Journal de bord d'un négrier au XVIII^e siècle* de William Snelgrave. Les réflexions des négriers ne dérogent pas à la représentation de l'Autre. À cet effet,

leurs témoignages constituent un réseau de sens qui permet de reconstituer et de comprendre le discours sur

l'autre dans leurs écrits dans la mesure où ils transfigurent l'expérience personnelle par la puissance de l'expérience littéraire (Jouhadou et al., 2009 : 17).

Ce récit fournit d'abondantes informations sur les mœurs, les coutumes et les rites pour représenter les Noirs et parvenir à justifier l'esclavage à partir des pratiques culturelles de l'Autre. Dans le développement de cette réflexion, on mettra l'accent sur les types de rapports qui existaient entre le négrier et les peuples autochtones d'une part et d'autre part entre le négrier et les esclaves. Pour mener à bien cette réflexion, et comprendre son idée des relations humaines, sa familiarité avec les peuples autochtones en Afrique et l'expérience qu'il a partagée avec eux, nous allons utiliser une démarche anthropologique descriptive.

En explorant de nouveaux espaces, les voyages contribuent considérablement à élargir le champ de l'aventure romanesque, qui, comme le souligne Alain Montandon, « *n'est plus située dans une géographie imaginaire, floue et conventionnelle mais entre de plain-pied dans la fiction du réel* » (Montandon, 1999 : 62). Ainsi le témoignage de Snelgrave suscite l'examen de son regard sur les peuples africains pendant la pratique de la traite des Noirs.

LA RENCONTRE DE WILLIAM SNELGRAVE AVEC LES PEUPLES DES ROYAUMES AFRICAINS

Capitaine d'un bateau négrier, William Snelgrave est un acteur de la traite transatlantique au début du XVIII^e siècle. En 1727, il se trouve à l'intérieur des terres du continent africain, chose exceptionnelle pour un Européen à cette époque car la partie continentale de l'Afrique est méconnue par les Occidentaux. Il devient ainsi le témoin oculaire du déroulement des guerres entre royaumes africains, de la chute du royaume de Juda à la naissance du royaume du Dahomey. Attiré par l'économie de la traite en Afrique, il évoque les conditions de voyage et de vie sur le bateau : naufrages, maladies, dangers des pirates, déclarations plus ou moins soudaines de guerre entre les puissances européennes qui rendaient les voyages incertains et parfois mortels.

Dans l'introduction de son témoignage, le négrier précise qu'il « *fait la traite le long de la côte depuis la rivière Sherbérow [située à l'actuelle Sierra Leone] jusqu'au cap Lopez Gonsalvez [actuel cap Lopez près de Port Gentil au Gabon]* » (Snelgrave, 2008 : 48). Mais dans le développement de son témoignage, il s'appesantit sur le royaume de Juda. Dès les premières pages de son récit, Snelgrave commence à définir ses rapports sous le signe des échanges commerciaux et l'esprit de convivialité qu'il retrouve chez le roi de Juda Sabée car « *le roi y accorde aux Européens des maisons commodes pour faire leurs comptoirs* » (*ibid.* : 57). Dans une succession continue des divers moments de la découverte de ces peuples, il décrit continuellement les circonstances de la rencontre. Dans le premier livre qui, dans l'ordre chronologique de son journal de bord, devrait occuper la deuxième position, Snelgrave commence par la description du royaume de Juda Sabée et les mœurs de ses habitants. Il présente le royaume comme le lieu où

Toutes les nations européennes venaient faire le commerce des Nègres. [...] La fréquente communication que les gens du pays ont eue pendant plusieurs années avec les Blancs les avait tellement civilisés qu'il y avait du plaisir à négocier avec eux » (*ibid.* : 58).

S'il met la bonté de ce peuple en avant c'est pour justifier sa cause. De ce point de vue, la question de la rencontre telle qu'il la situe par rapport aux autochtones ne s'inscrit pas dans le schéma habituel qui présente l'Autre avec des traits exotiques dévalorisants ou mélioratifs.

En décrivant ces habitants comme étant courtois, civilisés et en présentant cette localité très propice au commerce, le négrier trace les sillons d'un discours qui montre que la découverte de l'Autre n'est pas nécessairement bouleversante, mais normale et conviviale. En revanche, ce tableau peu subjectif des habitants de cette contrée présage une réalité contraire comme nous le verrons dans la suite de ce travail. Même si après la présentation des civilités au roi, Snelgrave affirme : « *J'ai pris congé du roi, qui me parut fort content de ma visite* » (*ibid.* : 55). Cette marque d'hospitalité traduit la

fluidité des rapports que les négriers entretenaient avec les rois africains pendant la traite négrière. Les enjeux commerciaux influençaient l'attitude de certains rois.

Souvent, les négriers faisaient une petite obole aux rois pour obtenir leur faveur et leur soutien et cela déterminait la bonne réputation des rois. Dans cette démarche, l'activité économique liée à la traite favorisait l'interaction entre les autochtones et les Européens. Établir ces liens commerciaux avec ces habitants suppose avoir des relations cordiales avec les autochtones dénuées de paternalisme et d'esprit de domination. Ainsi, les alliances permettaient de consolider l'entreprise commerciale. De là, émergèrent des relations durables entre les Indigènes et les Européens, c'est sans doute en suivant cette logique que Snelgrave reconnaît que

Ce commerce était si considérable tant qu'il a été dans un état florissant, que les relations avec les rois étaient bonnes, et que l'on fait monter à plus de vingt mille le nombre d'esclaves que les Anglais, les Français, les Hollandais et les Portugais en transportaient tous les ans (ibid. :58).

Le rapprochement entre les peuples autochtones et le négrier réussit dans certaines circonstances puisqu'il facilite l'intégration sans complexe du négrier au sein de la société indigène. Si le témoignage de Snelgrave présente sa rencontre avec les peuples des côtes africaines sous le signe d'apaisement, de cordialité, de « *sympathie immédiate voire de spontanéité* » (Dewulf et al., 1992 : 65) dans les échanges et non de méfiance et de mépris ou de la haine de l'Autre ou du fantastique et du merveilleux, la suite de la description de ces royaumes et les pratiques culturelles révèlent une autre réalité.

REPRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE

Après avoir défini les rapports entre le négrier et les peuples autochtones africains, on s'intéresse à la perception du cadre sociopolitique et culturel de l'indigène chez Snelgrave. Dans son témoignage, la représentation des structures politiques, sociales et culturelles occupe une place importante dans la compréhension de l'Autre. Il faut rappeler que la description des

mœurs et des usages des Noirs était récurrente chez les écrivains voyageurs. Bien avant lui, et plus précisément au XV^e siècle, le négociant italien d'Alvise Ca'da Mosto avait déjà fait certaines observations sur les mœurs et les usages dans certains royaumes des côtes africaines. Concernant l'attitude des seigneurs africains envers les femmes, Ca'da Mosto écrit

Le seigneur a neuf de ces femmes dans chaque village. Chacune d'elles a cinq ou six servantes noires et le seigneur peut coucher aussi bien avec ses servantes qu'avec ses femmes qui ne s'en offusquent point car c'est la coutume (Ca'da Mosto, 2003 : 65).

Si l'on évoque ce passage, c'est pour montrer la similitude de la représentation de cette pratique avec celle de Snelgrave lorsqu'il aborde la question de la polygamie dans le royaume de Juda Sabée.

En s'inscrivant dans cette perspective, il affirme que : « *La coutume du pays autorise la polygamie à l'excès. Il est assez ordinaire aux grands seigneurs d'avoir plusieurs centaines de femmes et de concubines* » (Snelgrave, 2008 : 58). Cette anarchie sexuelle peut s'interpréter comme un élément qui rentre dans le moule réducteur de l'indigène pour mieux justifier l'intérêt économique. Certes, la question de la polygamie est un schème culturel qui détermine le mode d'être de l'Africain, mais la description de Snelgrave à ce sujet reprend le discours convenu des siècles passés. Il fait resurgir dans son texte l'idée du vagabondage sexuel de l'Africain pour contribuer au « déjà entendu de cette pratique ». Si ce stéréotype est toujours présent ou récurrent dans les créations littéraires de l'époque, cela peut s'expliquer par la difficulté non seulement de s'imprégner des réalités africaines mais aussi de comprendre le mode de fonctionnement l'homme africain.

En s'intéressant aux pratiques culturelles du royaume de Dahomey, Snelgrave décrit les sacrifices des hommes sur l'échafaud auxquels il assiste, il rapporte que l'interprète lui aurait dit que : « *La tête de la victime était pour le roi, le sang pour le fétiche ou leur dieu, et le corps pour la populace* » (*ibid.* : 85). Si le négrier veut présenter le côté barbare des rois

africains sur leurs sujets, la quintessence de son discours va au-delà de cette réalité car son regard se porte sur la pratique de l'anthropophagie chez les Dahoméens. Sachant que cette idée était répandue dans l'opinion publique, il l'insère dans son témoignage pour justifier la traite transatlantique. Autrement dit, il veut montrer que les nègres sont exposés aux traitements inhumains, barbares et livrés aux cruautés de leurs rois, et par conséquent leur déportation en Amérique était une libération de cette tyrannie.

De même, la question de l'anthropophagie des Africains évoquée dans ce témoignage rend compte de l'intérêt de la transmission des stéréotypes sur l'Autre constamment inscrite dans le discours occidental. Si Snelgrave dit des Dahoméens qu'ils « sont des cannibales », l'idée renvoie systématiquement au discours de Montaigne sur les cannibales dans ses Essais au XVI^e siècle. Mais chez Snelgrave, la prétendue anthropophagie est plus remarquable dans les scènes de guerre. Il soutient que : « *Les cadavres des pauvres malheureux que l'on avait sacrifiés avaient été enlevés la nuit par la populace qui les avait fait bouillir et s'en était régalée* » (*ibid.* : 89). Dans la suite de son témoignage, il décrit une scène de barbarie qui s'est déroulée dans le royaume de Dahomey : « *Les Dahoméens ont ôté la vie à l'un de leurs adversaires en lui tranchant la tête. Ensuite, ils coupèrent son corps en pièces ; ils en mirent les morceaux à griller sur des charbons et les mangèrent* » (*ibid.* : 141). Dans la description des guerres interethniques, il veut mettre en exergue le poncif selon lequel les Noirs étaient barbares et mangeaient leurs semblables. Cette réalité peu reluisante tend à se modifier, à se styliser subtilement et graduellement par le biais des reprises, des transpositions et des réécritures littéraires. Le témoignage de Snelgrave par rapport à ce fait correspond autant à l'énoncé de la vérité qu'à la construction du vrai. Ainsi il propose un système de croyances susceptible de faire adhérer le lecteur à l'histoire racontée.

La représentation de l'Autre chez Snelgrave passe également par la question de l'idolâtrie ; cette pratique très répandue en Afrique à l'époque coloniale constitue aussi la toile de fond de son témoignage. Dans sa pérégrination commerciale,

il évoque la question des croyances africaines. Témoin de la guerre entre le royaume de Juda et celui du Dahomey, Snelgrave rapporte que les hommes de Juda allaient

Le matin et le soir au bord d'une rivière, faire fétiche c'est-à-dire offrir un sacrifice à leur principale divinité, qui était une sorte de serpent, c'est-à-dire le dieu qu'ils adoraient ; ils le priaient d'empêcher leurs ennemis de passer la rivière (ibid. : 64).

Si l'idée de la théogonie africaine est mise en relief, c'est pour encourager la démarche de la christianisation du continent africain afin de sortir les Noirs de leur prétendu paganisme. C'est pour cette raison qu'il affirme : « *Ceux qui ne connaissent point la religion des Nègres trouveront sans doute extravagant que l'on adore un serpent.* » (ibid. : 94). Ses multiples observations sur les modes de croyances des peuples des côtes africaines lui ont permis de conclure : « *Ils [les nègres] ont une infinité de coutumes superstitieuses qu'ils observent religieusement, parce que le jour qu'on leur donne leur nom, les prêtres leur font une promesse solennelle de ne jamais s'en écarter* » (ibid. : 64). Superstitions ou croyances animistes, Snelgrave voit dans les cultes africains un terreau de la dépravation de l'âme humaine. Il s'agit plutôt d'élucubrations irrationnelles pour exercer une emprise sur la pensée des néophytes par le moyen de la mystification. En clair, il critique la conception trompeuse des cultes et rites africains. Le négrier n'hésite pas à mêler le récit authentique aux allusions mythologiques. Ainsi il crée une mixité entre le témoignage sur le réel et l'imaginaire collectif pour mieux enchanter son lecteur. Le regard du négrier se porte essentiellement sur les mœurs des peuples rencontrés et la description faite à ce sujet suit une perspective éthique et morale.

Il est vrai que dans certaines circonstances Snelgrave paraît plus humaniste que négrier, lorsqu'il traite les Noirs comme les Blancs parfois sans mépris et sans un sentiment de supériorité raciale. Mais cet esprit de bon sens qui l'anime est justifié par l'intérêt commercial puisqu'il reste avant tout un marchand.

Sur le plan politique, comme nous l'avons annoncé dans les prolégomènes de notre étude, les royaumes africains sont décrits comme des lieux où se déroulent des guerres et des conflits interethniques. L'organisation politique est marquée par une structure sociale hiérarchisée. La structure politique est de forme monarchique avec une forte prégnance de la tradition à l'instar de ce qui existait en Europe. Cependant, le témoignage de Snelgrave se focalise sur les guerres interethniques dans ces royaumes. De cette lecture des faits, Bwemba Bong voit « *un discours orienté aux fins de déculpabiliser l'Europe négrière.* » (Bong, 2010 : 213). Ainsi l'image apocalyptique des royaumes qui sont en guerre perpétuelle qu'il présente et la description des razzias interminables dans les royaumes africains justifient l'idée de cette Afrique désorganisée. Par conséquent la civilisation européenne devrait répandre sa lumière. Sous cet angle, les royaumes africains sont interprétés et « *analysés comme s'ils étaient plats et transparents* » (Affergan, 1987 : 20). Cette nouvelle nomenclature qui présente le monde non européen comme peu développé, peu civilisé, instable et parfois irrationnel, se conjugue avec les enjeux du commerce et l'ambition coloniale. Snelgrave utilise ce schéma pour justifier son commerce. En profitant de l'instabilité politique de ces royaumes, il fomenté des guerres avec le concours des peuples adverses. Ces alliances qu'il tissait avec le peuple autochtone pour combattre d'autres peuples avaient pour but de capturer les esclaves pour alimenter son commerce. Les alliances construites avec ce mode opératoire justifient l'idée selon laquelle les « autochtones participaient à la capture des esclaves ». Cette critique tendrait à accréditer l'irresponsabilité des sociétés autochtones dans la défaite des droits naturels. Au-delà de cette simple collaboration dans cette entreprise, Snelgrave veut démontrer que l'investissement de ces sociétés dans le développement du trafic des esclaves témoigne au contraire d'une rationalité particulière parce qu'il visait le renforcement du pouvoir politique et militaire par l'appropriation des armes à feu et des produits occidentaux. C'est pourquoi ces royaumes pris dans l'engrenage de la traite, donnent un statut politique à la violence.

Dans la description de sa structure de protection et de sa défense, il veut montrer que la structure militaire est souvent désorganisée, et n'ayant pour armes de défense que « les javelots, les arcs et les flèches », incarnation d'un système de protection et de défense archaïque. Cette représentation de l'équipement et des modes de protections de l'Afrique est toujours d'actualité puisque les puissances occidentales décrivent aujourd'hui le continent africain comme étant toujours en état d'infériorité matérielle, militaire ou encore culturelle. Mais dans le contexte d'un logos colonial, le discours « *relève que l'autre se voit avant tout objet d'une raison pragmatique au regard duquel il est un enjeu de pouvoir et de domination.* » (Affergan, 1991 : 48). En se référant au témoignage du négrier, on constate donc que les relations qui unissent ce négociant au peuple autochtone sont marquées par l'exigence du succès et de la rentabilité de l'intérêt commercial. C'est pourquoi les rapports d'intercompréhension sont très peu exprimés.

Cependant, si les rapports issus de la rencontre entre le négrier et les peuples autochtones africains avaient pour fonds baptismaux le commerce des Noirs et étaient définis par un caractère cordial, il n'en demeure pas moins vrai qu'entre les esclaves et le négrier il y avait absence des convenances et de sérénité.

LES RAPPORTS ENTRE LES ESCLAVES ET LE NÉGRIER

La configuration des rapports que les maîtres entretenaient avec les esclaves pendant la traite négrière était caractérisée par la domination. Par contre, l'idée de domination chez le négrier n'est pas omniprésente. C'est ce que Snelgrave affirme dans son propos : « *J'ai toujours eu un soin particulier que les Nègres fussent traités honnêtement à bord de mon vaisseau. J'ai toujours ordonné à mes Blancs d'en user humainement avec eux* » (Snelgrave, 2008 : 161). Mais cette recommandation de traiter les esclaves humainement dissimule les vraies raisons du négrier. Les motivations profondes de cette décision sont purement économiques parce que les esclaves représentent à ses yeux une grande manne financière. De même, il veut faire promouvoir la stabilité et favorise les bonnes

relations interpersonnelles entre les membres de son équipage et les esclaves afin d'éviter les mutineries. C'est dans cette optique qu'il explique que : « *Ces mutineries viennent ordinairement de ce que les matelots maltraitent ces pauvres esclaves, quand ils sont embarqués dans les navires qui les transportent à nos colonies.* » (*ibid.* : 160). Ces mesures de précaution étaient la garantie de sauvegarder la totalité de la cargaison jusqu'à l'arrivée. Sous cet angle, les rapports de Snelgrave avec les esclaves déterminent l'équilibre de la balance commerciale de son entreprise.

Le négrier veut éviter le climat d'hostilité ; c'est pourquoi il privilégie la générosité et le dialogue entre tous les membres de l'équipage. Cette perspective permet d'abolir les différences et de faciliter les contacts entre les esclaves et les Blancs du navire. Ce discours souligne non seulement l'idée de l'injustice, mais aussi les dangers d'un rapport fondé sur l'exploitation. Cette prévention est la conscience de certaines mésaventures liées à ce trafic.

Il est vrai que son témoignage montre son attachement aux esclaves et son souci d'instaurer des rapports cordiaux et apaisés sur son navire, mais la suite de son témoignage présente un tableau autre. Parce que les incompréhensions et l'idée de la liberté hantent toujours les esclaves sur le navire. C'est dans cette optique que « *le navire négrier fut le témoin des balbutiements d'une culture de la résistance, de pratiques subversives de négociation et de rébellion* » (Rediker, 2013 : 510). Cette rébellion, Snelgrave l'impute à son équipage, pourtant leurs relations étaient sans tensions. Il relate que : « *Les Nègres se jetèrent sur les deux sentinelles, qui d'abord crièrent au secours. Les Nègres essayèrent de leur ôter les sabres dont ils étaient armés* » (Snelgrave, 2008 : 166). Cette scène définit les rapports conflictuels auxquels le négrier faisait face sur son navire. Si les rapports du négrier avec le peuple autochtone favorisaient le vivre ensemble, cette stabilité était très hypothétique avec les esclaves à bord de son vaisseau. Cette cohabitation se soldait par des tensions permanentes. À peine le calme revenu que Snelgrave soutient : « Nous découvrimus un nouveau complot, ils tramèrent le projet d'une nouvelle révolte »

(*ibid.* : 168). Ce malaise décrit le climat morose qui régnait entre le négrier et les esclaves.

Ces altercations traduisent aussi le rapport de force entre les esclaves et le négrier et le refus de leur mise sous tutelle. La cohésion entre les esclaves et le négrier reposait sur un affront incessant, « *parce que c'est une chose constante* » (*ibid.* : 180) dans les navires négriers. Cette confrontation passait par des privations personnelles chez les esclaves comme le refus de s'alimenter. Snelgrave précise que : « *Plusieurs moururent de faim, refusant avec obstination inouïe de prendre aucune nourriture* » (*ibid.* : 181). Cette forme d'autodestruction montre que ces rapports n'étaient pas bâtis sur l'idée de la réciprocité pour faciliter l'échange et l'harmonie ; c'est ce qui justifie la récurrence des violences sur son navire. La relation entre les esclaves et le négrier Snelgrave est entremêlée de diverses formes de tensions ; c'est ce qui explique l'absence des véritables liens affectifs et cordiaux.

En définitive, *le Journal de bord* de Snelgrave décrit la mentalité des artisans de la traite et donne des précisions quant aux endroits où on pouvait trouver des esclaves en abondance. Ainsi les rapports qu'il entretenait avec le peuple autochtone en Afrique au XVIII^e siècle étaient définis par l'intérêt économique. Mais sa stratégie pour conquérir les autochtones était la sympathie, accompagnée parfois de générosité. La cordialité et la courtoisie s'invitaient dans sa relation avec les autochtones pour faciliter les échanges. Ces réflexions sur l'organisation sociopolitique et culturelle justifient de la nécessité de coloniser ces contrées fortement marquées par l'animisme et le paganisme. La description des traits anthropologiques du peuple autochtone trace les sillons de l'avènement du colonialisme. Quant à ces liens avec les esclaves, nous avons montré qu'ils étaient souvent conflictuels et très complexes à entretenir.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFERGAN, FRANCIS, *Critiques anthropologiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991.
- Exotisme et Altérité, *Essai sur les fondements de l'anthropologie*, Presses Universitaires de France, 1987.
- BONG, WEMBA, *Quand l'Africain était l'or noir de l'Europe*, Paris, Anibwe, 2010.
- CA'DA MOSTO ALVISE, *Voyages en Afrique noire*, Paris, Chandeigne, 2003.
- DEWULF, GENEVIEVE, *al. L'Autre et l'ailleurs, Homère Michaux, Lévi-Strauss*, Presses Universitaires de Nancy, 1992.
- GUITTON, AUDREY, *L'Autre lointain en dialogue, la quête de la voix idéale au siècle des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
- JOUHOUD, CHRISTIAN, *al. Histoire littérature témoignages*, Paris, Gallimard, 2009.
- MONTANDON ALAIN, *Le Roman au XVIII^e siècle en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- REDIKER, MARCUS, *A Bord du négrier, une histoire atlantique de la traite*, traduit de l'anglais par Aurélien Blanchard, Paris, Seuil, 2013.
- SNELGRAVE, WILLIAM, *Journal d'un négrier au XVIII^e siècle. Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce d'esclaves qu'on y fait (1704-1734)*, Paris, Gallimard, 2008.